

Numéro de compte	Numéro de référence	Code d'accès	Période d'imposition						Date de facturation				
			Jour	Mois	Année	au		Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
612978-00	71626897-26-01-00		01	01	2026			31	12	2026	29	01	2026
<b>Débiteur(s) du compte</b> GEOTECHCELL INC. 9152-0106 QUEBEC INC.  <input type="checkbox"/> Le présent compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.		<b>Emplacement de la propriété</b> 1332 BEAUBIEN E  <b>Arrondissement</b> : ROSEMONT, LA PETITE-PATRIE		<b>Valeur(s) imposable(s) au 31 décembre 2025</b> 933 500		<b>Valeur(s) imposable(s) ajustée(s) de 2026</b> 977 067 (V)		<b>Valeur(s) imp. inscrite(s) au rôle 2026-2028</b> 1 064 200					
<b>Désignation cadastrale</b> 3794437		<b>CLASSE</b> 10		<b>POURCENTAGE AU TAUX NON RÉSIDENTIEL (V) X 100%</b>									
<b>Catégories d'immeubles</b> Résiduelle <input type="checkbox"/> Terrains vagues desservis <input type="checkbox"/> Imm. non résidentiels <input checked="" type="checkbox"/>													
Détail du compte (Consulter l'annexe jointe au compte)			Base d'imposition			Taux			Montant				
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b> TAXE GÉNÉRALE TAUX NON RÉ. SUR VALEUR N'EXCÉDANT PAS 900 000 TAUX NON RÉ. SUR VALEUR EXCÉDANT 900 000 TAXE CONTRIBUTION À L'ARTM TAUX NON RÉ. SUR VALEUR N'EXCÉDANT PAS 900 000 TAUX NON RÉ. SUR VALEUR EXCÉDANT 900 000 TAXE RELATIVE AUX DETTES ANCIENNE VILLE TAUX NON RÉ. SUR VALEUR N'EXCÉDANT PAS 900 000 TAUX NON RÉ. SUR VALEUR EXCÉDANT 900 000 TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE L'EAU TAUX NON RÉ., AVEC COMPTEUR ASSUJETTI RÈGL. DE TARIF. TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE LA VOIRIE TAUX NON RÉ.			900 000 77 067 900 000 77 067 900 000 77 067 900 000 77 067 977 067 977 067			2,0084 /100\$ 2,5719 /100\$ 0,0301 /100\$ 0,0385 /100\$ 0,0644 /100\$ 0,0825 /100\$ 0,327 /100\$ 0,0168 /100\$			18 075,60 1 982,09 270,90 29,67 579,60 63,58 3 195,01 164,15				
<b>ARRONDISSEMENT</b> TAXE RELATIVE AUX SERVICES (RÈGL. RCA-201) TAXE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS			977 067 977 067			0,0531 /100\$ 0,0308 /100\$			518,82 300,94				
<b>Date(s) limite(s) versement(s)</b> 1 <sup>er</sup> : 02 03 2026 Montant 12 590,18			2 <sup>e</sup> : 01 06 2026 Montant 12 590,18			<b>Total du compte</b> 25 180,36							
Tout versement fait après la date limite entraîne des frais calculés de jour en jour aux taux mensuels suivants : intérêts = 0,75 % ; pénalité = 0,41 %. Toute contestation d'une inscription au rôle d'évaluation foncière ne vous libère pas de l'obligation d'acquitter ce compte.													

À conserver pour usage fiscal

101054 0000C0 000000 000 0000 00000000000  
 A24 C30 [612978-00]05-150F-PDF (01-2026) PP7



Versement 2

À joindre à votre 2<sup>e</sup> paiement

25 468,14

Aucun rappel d'échéance ne sera transmis.

GEOTECHCELL INC.  
 9152-0106 QUEBEC INC.  
 1332 BEAUBIEN E  
 MONTREAL QUEBEC H2G 1K8

Numéro de référence - Paiement Internet	
71626897-26-01-00	
Numéro de compte	Date d'échéance
612978-00	LE 1ER JUIN 2026
Montant à payer	Montant versé
12 590,18	

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

Versement 1

À joindre à votre 1<sup>er</sup> paiement

25 468,14

U000001001NNNNN 24 FV1C-007474 M 007474 7474

GEOTECHCELL INC.  
 9152-0106 QUEBEC INC.  
 1332 BEAUBIEN E  
 MONTREAL QUEBEC H2G 1K8

Numéro de référence - Paiement Internet	
71626897-26-01-00	
Numéro de compte	Date d'échéance
612978-00	LE 2 MARS 2026
Montant à payer	Montant versé
12 590,18	

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

## Modalités de paiement

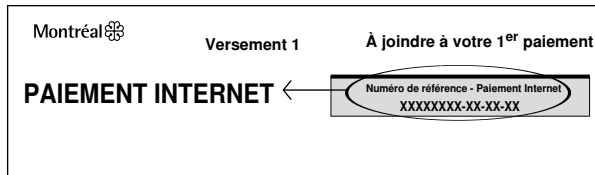
Votre paiement est porté à votre compte **le jour de sa réception** à nos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **délaï suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez**. Notez que votre paiement doit être effectué en devises canadiennes.

Vous pouvez payer :

- **Par Internet**

Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en plusieurs versements, utilisez le même numéro de référence.

**Programmez dès maintenant vos paiements sur le site internet de votre institution financière.**



**Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :**

Desjardins (AccèsD)	Banque Nationale du Canada
RBC Banque Royale	Groupe financier Banque TD
Banque Scotia	BMO Groupe financier
Banque Laurentienne	Banque CIBC

- **Par la poste**

Cette version ne peut être jointe pour un paiement par la poste.

- **Aux Bureaux Accès Montréal**

Par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement que le bureau Accès Montréal accepte le paiement en espèces.

### Option – 6 versements avec intérêts et pénalité

Vous pouvez choisir de payer en **6 versements mensuels**, incluant les frais d'intérêts et de pénalité ajoutés tel que prévu par la Loi sur la fiscalité municipale lorsque les taxes sont acquittées après les dates prévues au règlement sur les taxes.

Pour payer en **6 versements**, il vous en coûtera **4 244,69 \$** le 1er de chacun des mois de mars à août 2026 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de 287,79 \$ pour l'ensemble des versements.

Le calcul qui vous est fourni s'applique uniquement à la présente facture et exclut tout solde impayé. Si vous choisissez cette option, vous n'avez pas à aviser le Service des finances et de l'évaluation foncière, mais vous recevrez tout de même les avis de perception habituels.

## Pour obtenir des renseignements sur votre compte :

### Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30  
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

► Île de Montréal : 311,      ► Extérieur de l'île : 514 872-0311

### Par Internet

**montreal.ca**

150V2-PP7

Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.



Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.

